



Noisy, le 18 novembre 2016

**Madame, Monsieur,
Cher(e) Concitoyen(ne),**

Afin d'améliorer le recyclage des déchets ménagers, l'Etat a décidé de modifier le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Cette nouvelle **TEOM Incitative (TEOMI)** mise en place par le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères (SIEOM) d'Arville se décompose en deux parties. Elle se calcule sur une part variable de 20 %, et sur une part fixe de 80 %.

La part variable est calculée selon le nombre de présentations annuelles de votre container. Elle est basée sur 18 levées par an. Au-delà, les présentations supplémentaires seront facturées.

Si ce principe est fort louable sur le plan environnemental, **je me suis opposé** à cette mise en place, qui relève d'une part d'un **caractère punitif**, et d'autre part **d'un nombre de levées trop faible**.

J'ai proposé depuis 2 ans, **un calcul inverse**, où le montant de cette TEOMI serait équivalent à la TEOM de l'année précédente et, qui en cas de présentations inférieures à 52, bénéficierait d'une réduction. Ainsi, les foyers exemplaires sur le plan du tri de leurs déchets seraient récompensés.

Le SIEOM d'ARVILLE (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères – ARVILLE : 01 64 28 71 61) en a décidé autrement **malgré ma vive opposition** et a prévu sa mise en place dès le début de l'année prochaine.

Les autres explications de ce nouveau système figurent sur la fiche technique qui vous a été distribuée par ce syndicat.

Enfin, de nouveaux process de traitement des déchets permettent dorénavant de placer dans votre container jaune de nouvelles catégories de déchets. N'hésitez pas à utiliser le bac jaune, son utilisation n'étant pas comptabilisée dans le calcul de cette TEOMI.

Nous allons subir ce nouveau système complexe indépendamment de notre volonté. Espérons au moins qu'il se traduira par une diminution du montant global qui figurera sur notre prochain avis de taxe foncière.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur, Cher(e) Concitoyen(ne)**, à l'assurance de mon plus profond dévouement.

Très cordialement,

Le Maire,



Christian BOURNERY